rart, 32 ans, ménagère. — Camille Debels, 38 ans, tisserand, et Mathilde Derweduwen, 30 ans, couturière. — Charles Deveylder, 29 ans, employé de commerce, et Julie Nafteur, 22 ans dentellière.

Convois funèbres & Obits

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église des Révérends Pères Récollets à Roubaix, le jeudi 6 mai 1880, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur LOUIS DEMEULENAERE, décédé à Roubaix, le 3 mars 1880, à l'âge de 14 ans, et un mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 10 mai 1880, à dix heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame MARGUERITE-DÉSIRÉE JOLIVET, épouse de Monsieur EMILE ROUSSEL, décédée à Roubaix, le 8 mai 1879, à l'âge de 20 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Cour d'Assises du Nord

2me session de 1880

Président : M. le conseiller Hibon.

ASSESSEURS :

MM. Daunoy et Casati conseillers.

Audience du mercredi 5 mai 1880.

Ministère public : M. MASCAUX, av.-gén.

Affaire Delsaux

Delsaux, Damas, né à Fontaine-Notre-Dame, le 7 juin 1850, élève pharmacien à Cambrai, et Aguéré, Marie-Joseph, *femme* Delsaux, née à Berlancourt, (Pas-de-Calais), le 3 juillet 1855, ménagère, demeurant à Cambrai, sont accusés de coups et blessures ayant occasionné la mort, sans intention de la donner, et de vols qualifiés.

Le 13 janvier 1880, à Cambrai, le docteur chargé de constater le décès, avait été appelé chez le sieur Delsaux, dont le fils, Charles-Désiré, âgé de 3 ans et 3 mois, venait de mourir.

Il refusa de délivrer le certificat qu'on lui demandait, et informa la justice. Des médecins furent aussitôt commis pour examiner le cadavre. L'enfant portait les traces d'une multitude de contusions, qui lui donnaient un aspect marbré et noirâtre. La face était tuméfiée et une vaste ecchymose la traversait du front au menton.

Le nez était aplati et excorié, les lèvres écrasées contre les dents, le menton ouvert par une contusion horizontale pénétrant jusqu'à l'os.

Les oreilles gonflées portaient de profondes excoriations. A la région occipitale, on voyait une plaie de la dimension d'une pièce de 5 francs en argent, laissant sur toute son étendue, le crâne à découvert. Les régions pariétales étaient aussi le siège de contusions nombreuses.

Le dos et la poitrine étaient parsemés de plaques ecchymotiques. Les bras et les mains portaient le mêmes traces de violences ; enfin les jambes, outre les plaies qu'on y remarquait comme sur les autres parties du corps, étaient sillonnées de nombreuses et profondes brûlures. L'épiderme était enlevé sur de grandes étendues. Le derme, mis à nu, était rouge et sanglant, ce qui indiquait que les brulures avaient été faites pendant la vie. Les docteurs, après examen, couclurent que la mort devait être attribuée aux blessures de la tête.

Delsaux et sa femme, pour expliquer la mort de leur enfant et les plaies de son corps, avaient déclaré qu'en leur absence leur petit garçon avait fait une chute dans l'escalier, et qu'à leur rentrée ils l'avaient trouvé mourant. Les médecins rejetèrent cette version comme invraisemblable. Ils n'hésitèrent pas à affirmer que des violences répétées avaient seules pu déterminer la multitude de contusions qu'ils avaient constatées. La plaie occipitale en particulier, était, selon eux, le résultat d'une violence directe contre une muraille ou un parquet.

On prit des renseignements sur les accusés et l'on apprit que lors de son mariage, qui ne remontait qu'au 7 juin 1879, le sieur Delsaux avait reconnu pour son fils le petit Charles, que sa femme avait eu d'un autre que lui.

On visita l'appartement qu'habitaient les accusés ; sur l'escalier, on ne remarqua qu'une seule goutte de sang, à la douzième marche ; au contraire, sur les planchers des chambres, sur les boiseries, à 50 ou 60 centimètres au-dessus des planchers et sur les chaises, il y avait de nombreuses taches et éclaboussures de sang ; les unes fraîches les autres imparfaitement lavées ; plusieurs torchons étaient maculés de sang. Enfin, on trouva dans un tiroir un martinet cassé, dont les lanières étaient aussi rouges de sang. Les voisins, interrogés, firent connaître que Delsaux et sa femme battaient l'enfant avec la dernière violence et le maltraitaient de toutes les façons.

Il était donc évident qu'il y avait eu crime. Le rapport des docteurs, la constatation des lieux, la découverte du martinet et les déclarations des voisins ne permettaient pas d'en douter.

En présence de charges aussi accablantes, les époux Delsaux durent abandonner leur système de défense qui consistait à prétendre que le jeune Charles s'était tué en faisant une chute dans l'escalier de la maison ; ils durent convenir que Delsaux était l'auteur de la mort de son enfant. Delsaux prétendit seulement qu'il n'avait pas eu l'intention de lui donner la mort, et qu'il ne l'avait frappé que pour le corriger, parce qu'il avait désobéi.

Lors des perquisitions qui furent faites au domicile des accusés, on découvrit dans différents endroits de leur appartement un grand nombre de boîtes et bouteilles contenant des produits pharmaceutiques, d'une valeur de 254 fr. 10 c. Delsaux fut obligé de confesser qu'il avait soustrait tous ces objets au préjudice de M. Arduin, son patron.

La femme Delsaux ne pouvait ignorer les vols commis par son mari, puisqu'elle en recélait les produits.

Les époux Delsaux sont défendus par Mᵉ Hattu et Mᵉ D'Hooghe.

—

Notre correspondant particulier de Douai nous télégraphie, que les époux Delsaux sont arrivés, à 10 heures, dans des voitures couvertes. Ils ont été hués. Ils sont vêtus de noir et gardent une attitude indécise.

Le mari avoue les faits, mais il nie avoir eu l'intention de tuer son enfant.

La femme Delsaux taxe les témoins d'exagération.

Les dépositions sont très-longues.

A la reprise de l'audience, à deux heures, le ministère public commence son réquisitoire.

Caisse d'épargne de Roubaix

Bulletin de la séance du 2 mai 1880.

Sommes versées par 449 déposants, dont 186 nouveaux. . . . 24,032 fr. 43

145 demandes en remboursement . . . . . 31,813 fr. 00

Les opérations du mois de mai sont suivies par MM. Desrousseaux-Defrenne et Julien Lagache, directeurs.

Belgique

— BRUXELLES. — Le tribunal correctionnel de Bruxelles a condamné à deux mois de prison et à 50 fr. d'amende, la nommée Marie De Backer qui avait jeté du vitriol au visage de son ancien amant, un officier payeur.

— PÉRUWELZ. — Jeudi, entre Péruwelz et Basècles, un voiturier s'était engagé sur la voie au moment du passage d'un train : les deux chevaux du véhicule, dit *barôu*, ont été atteints par la locomotive. L'un a été traîné sur une longueur de plus 250 mètres ; l'autre a été jeté à une distance de plus de 50 mètres.

Quant au voiturier, il n'a dû son salut qu'à la rupture des rênes et des attaches de l'attelage ; sans cette heureuse circonstance la charrette suivait les chevaux sous les roues de la locomotive. Ce train quoique de marchandises marchait avec une assez grande vitesse, car il n'était composé que de quatre wagons.

— INCENDIE A GAUGNIES. — On nous apprend qu'un sinistre du même genre qu'à Thy-le-Bauduin vient d'avoir lieu le même jour, presqu'à la même heure, à Gougnies, petite ville située entre Biesmes et Villers-Poteries. Il y a, nous dit-on, six à huit maisons incendiées.

Concours de peinture ouvert par les catholiques de Lille

Pour honorer la mémoire de PIE IX

Les catholiques de Lille ont ouvert un concours de peinture en l'honneur de Pie IX.

Nous rappelons les principales dispositions qui ont déjà été publiées :

Le concours de peinture reste ouvert jusqu'au 1er juillet 1880.

Note sur quelques épisodes de la vie de Pie IX :

Pie IX, encore évêque d'Imola et cardinal, donne un couvert d'argent à une pauvre femme qui venait lui demander un secours, un jour que sa charité l'avait lui-même privé de tout argent. — Au moment où Pie IX, se rendant au conclave, après la mort de Grégoire XVI, s'arrête à Fossombrone au milieu du peuple qui s'empresse autour de lui, une colombe blanche vient se poser sur sa voiture, et la foule s'écrie : « Voilà le Pape. » — Pie IX, pape, étant allé, sans être annoncé, dans une pauvre église de village des environs de Rome, donne lui-même la première communion aux enfants. — Dernière visite du comte de Rossi à Pie IX. Le pape, après avoir averti le comte de prendre des précautions, parce qu'il savait qu'on en voulait à ses jours, lui donne sa bénédiction. — Le colonel Niel, présente à Pie IX les clefs de Rome, après la prise de la ville par l'armée française. — Pie IX visite à l'hôpital Saint-André les soldats français blessés pendant le siège de Rome. — Pie IX, debout au milieu des cardinaux, lit la bulle qui proclame le dogme de l'Immaculée Conception. — Pie IX bénit le pont à trois rangs d'arches qu'il venait de faire construire au-dessus de la vallée qui sépare la ville d'Albano de la ville d'Aricia. — Pie IX, dans le voyage qu'il fait à travers ses états, bénit une pauvre femme malade qui s'était fait porter près de lui avec ses deux petits enfants. — Le général de La Moricière déclare à Pie IX qu'il accepte le commandement de l'armée pontificale. — Pie IX, d'une fenêtre de son palais, donne, en versant des larmes une dernière bénédiction aux zouaves pontificaux. — Pie IX confie au cardinal Pecci les fonctions de Camerlingue ou premier dignitaire du collège des cardinaux.

Les artistes sont absolument libre de choisir tout autre fait ou épisode de la vie de Pie IX. Le secrétariat du concours se tient à leur disposition pour indiquer les sources à consulter

Les concurrents devront présenter un tableau rappelant la vie ou le pontificat de Pie IX, soit dans son ensemble, soit dans l'un de ses faits les plus importants ou même de ses épisodes.

La Commission désire, sans en faire une obligation, que les dimensions du tableau ne soient pas inférieures à une toile de 50.

Deux prix seront décernés. Ils consisteront :

Le premier en 1,500 fr. et une médaille d'or ;

Le second en 700 fr. et une médaille de vermeil.

Les tableaux devront être envoyés *franco*, au secrétaire de la Commission, rue Négrier, 43, à Lille. L'anonyme pourra être gardé par les concurrents : en ce cas, ils accompagneront l'envoi de leurs œuvres d'un pli cacheté, contenant leur nom et leur adresse, qui ne sera ouvert que s'ils obtiennent un prix.

Les tableaux feront partie, si la commission le juge à propos, d'une exposition de peinture religieuse que l'on ouvrirait le lundi 15 juillet 1880.

Pour tous les renseignements, s'adresser au secrétaire de la commission des concours, rue Négrier, 43, Lille.

FAITS DIVERS

— On écrit de Belfort, le 2 mai.

« Le samedi 24 avril dernier, à l'école laïque communale de Bavilliers, l'instituteur, radical, envoya un enfant de huit ans au tableau pour y résoudre un problème ; l'enfant, quoique très-intelligent, ne pouvant répondre, l'instituteur le prit par les cheveux et ses vêtements, et le lança brutalement et violemment contre le mur et sur le plancher.

« Ce jeune élève, ne pouvant se relever, cria et pleura, l'instituteur lui dit avec colère : « Relève-toi. » Il ne pouvait se relever, il avait une jambe cassée en deux endroits.

« Il fut ensuite porté par deux de ses camarades au domicile de ses parents.

Cette grave affaire en est là et on cherche à l'étouffer, c'est-à-dire à la mettre sous le boisseau.

Si un fait de ce genre s'était passé dans une école congréganiste, toute la presse radicale s'empresserait de le signaler à l'opinion publique.

Ce délai restera-t-il dans l'impunité ?

Les amis de l'instituteur cherchent, en effet, à obtenir du père de l'enfant un arrangement ; mais on n'est pas encore tombe d'accord.

L'administration est très préoccupée de cet accident, comme elle dit.

Aucune plainte n'est encore déposée.

— Voci quelques proverbes pour le mois de mai :

Au mois de mai la chaleur
De tout l'an fait la valeur.

Cependant on dit aussi :

Frais mai et chaud juin
Amènent pain et vin.

Puis :

Quand il pleut à la Saint-Philippe
Il ne faut ni tonneau ni pipe.

— Un journal allemand publie la liste des dames russes qui sont chargées à l'étranger de missions diplomatiques.

Berlin possède trois de ces *ministresses* plénipotentiaires ; les petites cours d'Allemagne, trois également, qui circulent de l'une à l'autre. Rome et Vienne, chacune deux. Il n'y en a pas à Paris, pour le moment du moins.

Ces agents en jupons reçoivent jusqu'à 80,000 roubles (320,000 fr.) pour frais de représentation.

Une des trois dames qui « opèrent » à Berlin a été compromise dernièrement dans un complot contre le chancelier ; mais malgré tous ses efforts, M. de Bismarck n'est pas parvenu à obtenir son expulsion.

— On télégraphie de Kiew, le 30 avril, au *Golos* :

Un grand incendie a éclaté, le 27 avril, à Radomysl (ville de district du gouvernement de Kiew). 65 maisons, 50 boutiques, l'école du district et la synagogue des juifs ont été brûlées.

Le lendemain, le 28 avril, un incendie a éclaté dans toute la ville de Nemiroff, deux cents maisons sont devenues la proie des flammes ; plus de deux cents familles sont réduites à un dénûment complet.

On télégraphie de Tiflis au *Golos*, à la même date :

« Plus de la moitié de la ville d'Ozourghetti a brûlé hier. Les immeubles et les biens n'ont pas été assurés. »

— A soixante-dix ans, se tuer par amour est vraiment une chose étrange. C'est pourtant ce qui vient d'arriver à Paris.

M. B..., propriétaire à Sarlat (Lot), s'était épris, malgré ses quatorze lustres, d'une jeune fille de vingt-quatre ans, nommée Clara. Ses deux fils qui habitent à Paris, faubourg Saint Honoré, inquiets des ravages que faisait cette passion sénile, le firent venir auprès d'eux et l'installèrent dans un hôtel, espérant que les distractions de la capitale lui feraient oublier son amour.

En effet, le père B..., oublia Clara, mais pour reporter sa tendresse sur une bonne de la maison, nommée Emina, à laquelle il déclara qu'il allait se tuer si elle ne cédait à ses vœux.

Emina crut à une plaisanterie. Mais le veillard, montant à sa chambre, prit un rasoir et s'en porta quatre coups, deux à la plante des pieds et sur un une veine de chaque bras.

Ses gémissements ayant attiré l'attention, on le trouva baignant dans son sang.

On l'a porté à l'hôpital Beaujon. Il est, paraît-il, dans un état désespéré.

Voici un autre suicide, peut-être plus étrange encore.

M G.., propriétaire de la maison portant le nº 117, rue de Sèvres, et possesseur de quarante mille livres de rente, vivait seul, ayant pour tout domestique une femme de ménage qui quittait le soir, à six heures.

Atteint depuis près d'un an d'une tumeur interne. M G... avait subi, il y a huit jours une première opération. Dans la journée de dimanche, le docteur W .., son médecin, devait l'opérer à nouveau, mais le malade s'y refusa en demandant de remettre la chose au lendemain.

Hier matin, à huit heures, M. W.... se présentait à nouveau. Dans la cour, il rencontra la femme de ménage, qui lui apprit qu'elle sonnait en vain depuis une heure à la porte de son maître.

Un soupçon traversa alors l'esprit du docteur qui envoya quérir un serrurier, et la porte ayant été ouverte, il se dirigea vers la chambre du malade. Il le trouva mort dans son lit, près duquel était un réchaud de charbon consumé.

Le malheureux, avant de se suicider, avait pris le soin de desser une liste de tous les amis auxquels il désirait qu'une lettre de faire part de sa mort fût envoyée. Cette lugubre nomenclature ne remplissait pas moins de six pages.

— LES JOURNAUX AU JAPON. — La presse périodique au Japon ne date que d'une douzaine d'années. Mais le journalisme, une fois introduit, a fait dans le pays de rapides progrès. Presque dans chaque canton on trouve un journal ; les domestiques eux-mêmes, ont leur feuille qu'ils achètent par cotisation. Dans les wagons de chemin de fer, dans les voitures publiques, il est rare de ne pas trouver un japonais enfoncé dans la lecture de son journal. Le journalisme au Japon est né du besoin d'expliquer et de défendre les mesures de progrès adoptées par le gouvernement, quand les institutions sociales ont été transformées. Depuis lors les journaux se sont multipliés dans de très-fortes proportions. La capitale en compte une douzaine, ayant une très nombreuse clientèle. Ce sont généralement des Gazettes politiques, mais qui s'occupent également des nouvelles courantes et des bruits du jour. Parmi les modèles du genre, on peut citer le *Yominri-Schimbun*, feuille coûtant 1/2 penny (cinq centimes) et qui compte un grand nombre de lecteurs. La plupart de ces journaux sont quotidiens ; mais d'autres paraissent une fois ou deux par semaine. Leur format n'est pas aussi grand que celui de nos journaux ; mais leur impression est bonne, nette, et ressort bien sur papier blanc, avec les caractères indigènes. Il existe aussi des feuilles satiriques illustrées, dans le genre du *Punch* anglais, qui s'aventurent volontiers sur le terrain politique et social, leurs dessins sont en général spirituels et bien réussis. Il y a un bureau ministériel pour la surveillance de la presse : cependant une grande liberté de discussion est laissée aux écrivains. Les contraventions à la loi sont jugés et puni par les tribunaux. Après le journal que nous avons cité plus haut le *Yomiuri*, qui, en 1878, a tiré 5 millions de numéros (en chiffres ronds), et, en 1879, 6 millions, viennent le *Choya* avec 5 millions de numéros en 1878 et 2 millions seulement en 1879, le Nichi-Nichi, 2 millions par chacune des deux années, etc. Total pour les douze principaux journaux, en 1879, 21 millions de numéros. En y ajoutant le chiffre de la circulation des autres feuilles, soit 12 millions, on arrive à un total de 33 millions 1/2 de numéros pour l'année 1879. Pendant cette année, il s'est fondé 236 journaux nouveaux dont 80 n'ont pas tardé à succomber. Les journaux s'envoient par la poste. Le mode le plus usité est celui de l'abonnement. La vente au numéro et surtout la vente sur la voie publique ne sont pas encore dans les habitudes Japonaises.

NOUVELLES DU MATIN

DEMISSION DE M JOHN LEMOINNE

Paris, 3 mai, 5 h. 50 soir.

La démission de M. John Lemoinne ambasseur à Bruxelles, est officielle.

M. CH. QUENTIN DIRECTEUR DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

La nomination de M. Charles Quentin comme directeur de l'asistance publique a été signée dans la matinée.

LA GUERRE ENTRE LE CHILI ET LE PEROU

La légation chilienne à Paris annonce que les Chiliens ont bombardé Calao le 22 avril. La ville a été très endommagée.

La corvette péruvienne l'*Union* a été presque détruite.

Les Chiliens menacent Lima, où il règne une grande détresse. En ce moment ils marchent sur Sama

INTERPELLATION DE M. BAUDRY D'ASSON

M. Baudry d'Asson, dans la séance d'hier, a informé M. Lepère qu'il se proposait de l'interpeller vendredi prochain à l'occasion de l'annulation du vœu du Conseil général de la Vendée contre les décrets du 29 mars.

LA PROPOSITION DE M NUMA BARAGNON

La commission sénatoriale chargée d'examiner la proposition de M Numa Baragnon concernant les diplômes pour l'auditorat au Conseil d'Etat s'est réunie ce soir.

M. Batbie a soutenu que le Conseil d'Etat ne peut que donner son avis que le Gouvernement est libre de suivre ou de ne pas suivre.

La lettre lue à la tribune par M. Cazot est donc une simple consulation ne liant pas le gouvernnment.

M. Griffe soutient au contraire que la loi de 1872 donne au Conseil d'Etat de pleins pouvoirs pour le règlement du concours à l'auditorat.

La commission a chargé son président, M. Jules Simon, de conferer avec le ministre pour trouver un terrain de conciliation.

Elle se réunira de nouveau vendredi.

ELECTION SENATORIALE

M. Parent, député de la Savoie, accepte la candidature sénatoriale en remplacement de M. Dupasquier.

LA LOI CONTRE LES SOCIALISTES EN ALLEMAGNE

Berlin, 4 mai, soir

Le Reichstag a adopté définitivement aujourd'hui par 191 voix contre 94 le projet prolongeant la loi contre les socialistes jusqu'au 30 septembre 1884.

Dans le cours du débat, MM. Liebneckt et Hasselmann, députés socialistes, ont été rappelés à l'ordre.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Décrets convoquant les électeurs des cantons du Donjon, de Lurcy-Lévy (Allier) et de Juillac (Corrèze), à l'effet d'élire leur représentant au conseil général

Décrets convoquant les électeurs des cantons de Jaligny (Allier) et de Nogent-sur-Seine (Aube), à l'effet de nommer un conseiller d'arrondissement.

Décret portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Décret portant nomination dans la 1re section de l'état-major général.

Décret portant nomination dans le corps de santé militaire.

Décret nommant deux conservateurs sous-directeurs adjoints au département des imprimés de le Bibliothèque nationale.

Décret nommant le conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal.

Décret ouvrant au transit des animaux des espèces bovine, ovine, caprine et porcine les bureaux de douane de Wervicq sud, Risquons-tout, Malplaquet (Nord) et Auboué (Meurthe-et-Moselle).

Décrets autorisant un courtier, interprète et conducteur de navires à Marseille à interpréter la langue espagnole, et un courtier, interprète et conducteur de navires à Saint-Valery-sur-Somme à interpréter les langues anglaise, danoise, norvégienne et suédoise.

Exequatur accordé à des consuls étrangers.

LE PROJET DE LOI SUR LA PRESSE

On sait que le garde des sceaux doit conférer aujourd'hui avec la commission de la presse à la Chambre.

Le ministre accepte la suppression du cautionnement votée par la commission, mais il compte demander en échange une garantie pour l'exécution des condamnations, par exemple l'interdiction pour le journal de reprendre sa publication jusqu'au jour où les condamnations encourues auront été exécutées.

La commission d'ailleurs introduit dans son projet une disposition qui donne satisfaction au gouvernement. Elle y a inscrit la responsabilité civile des propriétaires du journal, qui sera mise en jeu après la poursuite des auteurs des articles incriminés.

Le gouvernement accepte les modifications introduites par la commission ; particulièrement, la suppression de tous les délits d'opinion : délits d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement ; délits d'excitation à la haine des citoyens les uns contre les autres ; délit d'outrage à la morale publique et religieuse.

Le gouvernement accepte également la juridiction du jury pour presque tous les cas.

LE REMPLACEMENT DE M LEMOINNE

On assure que M Varambon, député, serait envoyé à Bruxelles, en remplacement de M. John Lemoinne.

Le *Mot d'Ordre* assure, d'autre part, que le poste de ministre à Bruxelles, serait offert à M. Spuller, député du 3e arrondissement de Paris.

LE SERVICE FUNÈBRE DU PRINCE IMPÉRIAL

Le *Gaulois* annonce que, les députés du groupe de l'Appel au peuple songent à organiser un service funèbre de bout de l'an pour le repos de l'âme du prince impérial; la date n'est pas encore fixée.

PETITE BOURSE DU 4 MAI 1880

3 0/0 84,15 20. — 5 % 118,67 65. — Italien 84,70 67. — Egypte 6 0/0 316,87. — Hongrois 91 5/8. — Extérieure 17 13/16.

Peu animée.

Dépêches Télégraphiques

FIN DE LA GREVE DE BOLBEC

Rouen, 4 mai.

Ce matin, le travail a repris à Bolbec dans tous les ateliers. L'accord s'était rétabli hier soir dans une conférence tenue entre les patrons et les ouvriers.

GRÈCE

Athènes, 4 mai

Les cuirassés français la *Provence* et *Jeanne-d'Arc*, sous les ordres de l'amiral Pritzbuer, sont entres hier matin dans le Pirée.

La *Reine Blanche* est arrivée le soir sous les ordres du vice-amiral Zède.

La fregate russe *Svellana*, sous les ordres du vice-amiral Crœmer, est attendue. Elle vient remplacer le *Prince Posarski* qui quitte le Pirée le 2-14 mai pour se rendre dans l'Océan indien.

LE PHYLLOXERA EN ESPAGNE

Madrid, 4 mai.

Malgré les précautions prises pour s'opposer à son invasion, le phylloxéra augmente considérablement dans les environs de Ampurdam (catalogne).

ANGLETERRE.

Londres, 4 mai.

La *Pall Mall Gazette* publie une dépêche de Berlin, en date de ce jour, assurant que la ville de Brême est, à son tour, menacée d'entrer de force dans le Zollverein.

Les démarches faites à cet égard par le chancelier de l'Empire allemand provoquent la désapprobation.

DERNIERE HEURE

L'EXÉCUTION DES DECRETS DU 29 MARS

Paris, 5 mai, 35 s.

Le Conseil des ministres s'est occupé hier de l'exécution des décrets du 29 mars. L'Agence Havas affirme que le gouvernement est très déterminé à faire exécuter ces décrets, mais elle ajoute qu'aucune mesure ne sera prise avant le délai fixé aux congrégations.

Jusqu'à présent, aucune congrégation n'a demandé l'autorisation exigée par les récents décrets.

MOUVEMENT PARMI LES JUGES DE PAIX

Un mouvement parmi les juges de paix est annoncé pour le courant de la semaine.

LA MORT DU GENERAL VINOY

Quelques feuilles radicales ont prétendu que le général Vinoy s'était suicide.

Cette nouvelle est absolument fausse, comme le dit le *Figaro*.

Le général a succombé à une péritonite provoquée par une décomposition rapide du sang.

Le général Vinoy, qui avait toujours affirmé ses croyances catholiques, a fait venir l'abbé Billez, son compatriote et son ami ; il s'est confessé en pleine connaissance.

Vous pouvez confirmer ce détail que vous trouverez dans un journal du matin :

« Le brave général est mort en soldat et en chrétien.

» Un quart d'heure avant de rendre le dernier soupir, comme il paraissait un peu agité, sa femme s'approcha doucement de son lit.

» — Où souffres-tu ? demanda-t-elle.

» — Je m'engourdis, répondit simplement le général.

« Ce furent ses dernières paroles. Assis de chaque côté de son chevet, l'abbé Billez et la générale Vinoy étaient en prières, quand un soupir plus long et plus profond que les autres leur apprit que tout était fini. »

—

UN PROCÈS DE PRESSE

Bourges, 5 mai.

La cour a rendu aujourd'hui son arrêt dans le procès intenté par M. Bouin à l'*Union républicaine*.

Le gérant est condamné à 50 fr. d'amende, le rédacteur auteur de l'article à 150 fr. d'amende et à 200 fr. de dommages-intérêts pour outrages. Le délit de diffamation est écarté.

BOURSE LINIÈRE. — Affaires généralement calmes, en lins de pays, de Russie, comme en fils en toiles; les transactions sont limitées aux besoins du moment, sans grand changement dans les cours.

MARCHÉ AUX GRAINS du 5 mai. (Bulletin commercial). — Approvisionnement ordinaire. Baisse de 25 à 50 centimes sur les prix de la semaine dernière.

Farines tenues à 41 50 à 42 fr. en boulangerie pour les meilleures marques.

MARCHE AUX GRAINS du 5 mai. (Communiqué par l'Hôtel-de-Ville.) — Baisse moyenne 0 fr. 57 c. à l'hectolitre.

Adresses Industrielles & Commerciales

A. BOUTRY, 14 rue de l'Espérance. — Pavages et sables, graviers. — Réparation. 31387

Henri DENIAU, architecte industrielle rue Blanchemaille, 73, Roubaix.

Mme DÉSIRÉ CARETTE

MODES

Boulevd de Paris, en face du *café Mac-Mahon* 21186

Epiceries-Comestibles

OUDART-FLORIN, rue Inkermann 6 à Roubaix.

A. BOUTRY, 41, r. de l'Espérance. — Couverture et zinguerie. — Réparations. 16478

Confections

Au Palaisde Cristal. **MONCHY-DUPIRE** Grande-Rue, 16, Roubaix. — *Confections pour hommes.*

Jean MASQUELIER, rue Pauvrée 14 Salon de coiffures. — Parfumerie

HOFFMANN-DUPONT, rue Saint-Georges. — Location de services de table. — Articles de fantaisie pour fêtes et cadeaux. Bouteilles et bouchons.

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES.

Paris, 5 mai, une heure soir. — Hauteur du baromètre : Bayonne 756, Lorient, Charleville 760. La hausse barométrique continue en Irlande et en France. Probable ; vent Nord à Est. Ciel nuageux.

Situation à Lille, le 5 mai 1880. — Baromètre, hausse ; entre *beau et variable*. Temps froid et couvert. Vent N. Thermomètre : 8 heures, plus 10 0/10 ; 10 heures, plus 11 5/10, midi, plus 11 0/10 ; 2 heures, plus 11 5/10. — N.L. le 9.

COMMERCE

Marché de Courtrai du 3 Mai

Prix par hectolitre : Froment blanc, 22 »» 23 »»; Froment roux, »» »» »» »»; Seigle, 15 »» 16 »»; Avoine, 10 50 11 »». Prix par 100 kilogrammes : Pommes de terre jaunes, 9 »» 10»»; Pommes de terre rouges 10 »» 11 »»; Beurre par 1/2 kil. 1,46 1 80; Œufs, les 25, 1 75 »» 2 »».

HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX

Huile de colza, les 100 kilos, 66 75 » , »»; Huile de lin, les 100 kilos, 63 25 »» »»; Graine de colza indigène et étrangère, 100 k., 34 »» »» »»; Graine de lin indigène, les 100 kilos, 35 »» »» »»; Tourteaux de colza, les 100 kilos, 17 50 »» »»; Tourteaux de lin, les 100 kilos, 22 »» 31 »»; Tourteaux de chanvre, 15 »» »» »».

PARIS, 5 Mai. — *Dépêche de 1 h. 1 2.* — HUILE DE COLZA. Courant, 76 75; juin, 77 »»; Juillet-août, 78 »»; 4 derniers, 79 75. — HUILE DE LIN. Courant, 71 50; juin, 71 25; juillet-août, 70 »»; 4 derniers, 69 50. — SPIRITUEUX. Courant, 70 50; juin, 67 75; juillet-août, 65 75; 4 derniers, 61 50. — SUCRES ROUX. 10/13, 55 75; 7/9, 61 75. — SUCRES BLANCS. Courant, 65 75; juin, 65 50; juillet-août, 64 75; 4 derniers, »» »»; Raffinés 141 »» à 142 »». — FARINES 8 MARQUES. Courant, 65 75; juin, 64 75; juillet-août, 60 75; 4 derniers. 56 50. — BLÉS. Courant, 30 80; juin, 29 60; juillet-août, 28 »»; 4 derniers. 26 50. — SEIGLES. Courant, 21 50; juin, 20 75; juillet-août, 19 25; 4 derniers, 18 25; Marque Darblay, 68 »».

COTE OFFICIELLE

Sucres et Alcools	Cours p.	Cours du 5 mai	Offe	Dem
Sucre ind. bl. b. nº 3	72 »» »»	»» »» »»	»» »»	»» »»
— nº 10/13 (38 d.)	55 »» »»	»» »» »»	»» »»	»» »»
— nº 7/0 (88 deg.)	61 »» »»	»» »» »»	»» »»	»» »»
— nº 12/20 (88 d.)	47 »» »»	»» »» »»	»» »»	»» »»
— dogré à 1 fr. 25				
— pain 6 kil. nº 1	146 »» »»	»» »» »»	»» »»	»» »»
3/6 fin disponible.	69 50 »»	»» »» »»	»» »»	»» »»
— conrant.	69 50 70	»» »» »»	»» »»	»» »»
Betteraves dispon.	73 25 50	»» »» »»	»» »»	»» »»
— courant	54 50 55	»» »» »»	»» »»	»» »»
Mélasse, disponib.	71 »» »»	»» »» »»	»» »»	»» »»
— 4 premiers	69 »» »»	»» »» »»	»» »»	»» »»
— 4 d'été	68 »» »»	»» »» »»	»» »»	»» »»
— 4 derniers.	61 50 »»	»» »» »»	»» »»	»» »»
— 2 prochain	76 »» »»	»» »» »»	»» »»	»» »»

BOURSE DE LILLE

Valeurs	Cours préc.	Cours du 5 mai
Crespin-l. Anzi.	35	... ...
Marly . . .	120 ..	... ...
Annœullin . .	10 ..	... ...
Ch. Com. Calais.	1010 ..	... ...

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 4 mai.

La hausse continue principalement sur nos rentes et sur les actions de chemins de fer. Les dispositions de la place sont manifestement excellentes et il est à croire que le mouvement sera encore poussé plus loin, rien ne paraissant à l'heure actuelle de nature à entraver la spéculation. Le 3 0/0 s'est élevé aujourd'hui à 85,15. Le 3 0/0 amortissable est bien près des cours cotés lors de son apparition sur le marché de Paris, il fait 86,52. Le 5 0/0 a été moins favorisé, il finit cependant en hausse à 118,67.

La reprise qui se dessinait hier sur les institutions de crédit s'est accentrée aujourd'hui. La Banque de Paris fait 987. La Banque d'Escompte a franchi le cours de 800 elle finit à 805. La Banque Hypothécaire est à 621. La Société des Immeubles de Paris se tient à 595 au comptant. Le Crédit Foncier fait 1,208, le Crédit Mobilier français est toujours lourd à 695.

Le Crédit Mobilier Espagnol s'est tenu à 760. Le Nord Espagne fait 330.

La hausse des actions de chemin de fer prend des proportions tous les jours plus grandes. Le Nord fait 1625, le Lyon 1345, le Midi 1025.

Les actions du canal de Suez sont fermes à 970, le Gaz Parisien fait 1310, l'Action transatlantique est à 608.

Les fonds étrangers sont en hausse continue, le 5 0/0 Italien fait 84,62, le Florin 75 5/8, le 6 0/0 Hongrois 91 3/4, le 5 0/0 Russe 1877 est à 93 13/16, l'Oriental à 62 1/16, l'Obligation unifiée d'Egypte est cotée à 317.

Sommaire du **Saint-Nicolas**. — Sommaire du Numéro 19. — 6 mai 1880.

Le Mois de Mai. (Jundt). — *La France en zigzag.* (Eudoxie Dupuis). — *Les toutes petites Mamans.* — *Portrait du Lauréat des devinettes.* — *Le Nez du Dauphin.* (Raoul de Najac.) — *Une leçon de bravoure.* — *Un Voyage au Japon* (Victorien Aury). — *Boîte aux lettres.* — *Faits divers.* — *La Tirelire aux Devinettes.* — Illustrations par Jundt, B. de Monvel, Kaufmann, Tomaskiewicz, Gaillard, E.-R. Ménard.

Envoi *franco* d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Lib. **Ch. Delagrave**, à Paris.

Abonnement : Un an, 18 francs; six mois, 10 francs.

Vente chez tous les libraires

Foire de Roubaix

BOULEVARD CENTRAL

GRAND CIRQUE FRANÇAIS

Direction PIERRE CORTY, de Montpellier.

120 personnes. — 82 chevaux.

Jeudi, 6 Mai, à 4 heures de l'après-midi, rue de l'Alma, près du bassin des eaux de la Lys, pour la dernière fois, grandes courses, à prix réduits, avec des chevaux artistiques. Plusieurs amateurs y prendront part avec leurs propres chevaux, au trot et au galop.

Prix des places : Tribunes, 3 fr.; Premières, 1 fr. 50; Secondes, 60 cent.

A 8 heures du soir, au Cirque, boulevard Central, pour l'avant dernière fois, grande représentation de gala, début des célèbres gymnasiarques les cinq frères **Hanlon-Volta**. Je n'ai reculé devant aucun sacrifice pour engager ces célèbres gymnasiarques qui ont eu le plus grand succès à l'hippodrome de Paris, Londres, Berlin et St-Pétersbourg, sur ces artistes j'appelle tout l'attention du public. Ecuyers, écuyères, chevaux dressés en haute école et présenté en liberté, gymnasiarques, clowns, etc. complèteront la programme de cette soirée.

Vendredi 7 mai, clôture irrévocable au bénéfice des célèbres [illegible] Hanlon-Volta.

Samedi matin, départ de la troupe avec train spécial.

AVIS

aux Fabricants de tissus & aux Capitalistes

Un jeune fabricant, possédant dans le Nord de la France un établissement de tissage de nouveautés à façon, ayant dirigé pendant plusieurs années un tissage mécanique, demande des commanditaires, pour créer dans son établissement et l'exploiter concurremment avec son industrie actuelle,

UN TISSAGE MECANIQUE

Prendre l'adresse au bureau du journal. 21421

A L'INDUSTRIE FRANÇAISE

Le plus vaste établissement de Roubaix

74, GRANDE-RUE

EN FACE LA RUE DU COLLÈGE

HABILLEMENTS

pour Hommes & Enfants

Draperie Noir et Nouveauté

pour Vêtements sur mesure

MISE EN VENTE

D'UNE QUANTITÉ

DE VÊTEMENTS DE FORMES NOUVELLES

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Redingote drap fin,	fr. *12 à 30*
» extra fin,	*35 à 60*
Veston nouveauté laine,	*5 à 16*
» » extra,	*18 à 35*
Jacquette nouveauté laine,	*14 à 25*
» » extra,	*28 à 50*
Vêtements complets pour enfants, laine	*4 à 8*
Vêtements complets pour enfants, qualité sup.	*9 à 25*
Pardessus demi-saison,	*15 à 45*
Vêtements complets pour hommes.	*22 à 75*
Pantalons noirs,	*9 à 25*
» nouveauté, laine,	*5 à 25*
Gilets noirs,	*4 à 10*
» nouveautés	*2 à 10*
Vestons toile pour hommes,	*2 à 10*
Vestons et Jaquettes alpaga,	*5 à 33*

Magnifique vêtement complet

sur mesure, en tissu noir et nouveauté **35 f.**

NOTA. — Un bon coupeur se rendra avec échantillons chez toutes les personnes qui en feront la demande.

Santé et énergie à tous

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les dyspepsies gastrites, gastralgies, constipation, glaires, flatus, aigreurs acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dyssenterie, coliques, toux, asthme, étouffements étourdissements, oppression, congestion, névrose, insommies, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang, irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. C'est en outre, la nourriture par excellence qui, seule suffit pour assurer la prospérité de enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures y compris celle de Madame le duchesse de Castiestuart, le duc de Pluskow, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, etc.

Cure Nº 98,614: Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière LÉON FRYCLET, Instituteur à Cheyssoux (Haute-Vienne.)

Cure Nº 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guerri à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit, et des insommies horribles. Contre toutes ses angoisses tous ses remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25: le 1/2 kil. 4 fr. le kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr. 12 kil. 70 francs. FRANCO. — Dépôt à Roubaix, chez MM. Morelle-Bourgeois; Desfontaines, épicier sur la place; Boubert, Epicerie-Centrale, 13, rue Saint-Georges; à Tourcoing, chez M. Bruneau, pharmacien, rue de Lille, Despinoy, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Cie Limited), rue Castiglione, Paris.